

LES ZOOS FRANÇAIS PARTICIPENT AU CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE DE L'UICN

Engagés au quotidien dans la préservation de la biodiversité *in* et *ex situ*, les zoos français participeront activement du 3 au 11 septembre aux travaux du Congrès mondial de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) qui se déroulera au parc Chanot à Marseille.

L'Association Française des Parcs Zoologiques (AFdPZ) sera fortement impliquée dans les différentes séquences du Congrès.

Du 8 au 10 septembre, l'AFdPZ (membre de l'UICN depuis 2009) prendra part aux travaux de la partie « officielle » du Congrès : l'Assemblée générale des membres de l'UICN.

Le 6 septembre de 15h à 16h l'AFdPZ interviendra au sein du pavillon du Comité Français de l'UICN pour évoquer la motion 47 qu'elle a porté visant à relever les crimes environnementaux au rang des infractions graves.

Du 4 au 9 septembre, un stand (C 18 – hall 3) dans la partie exposition du Forum permettra aux participants de découvrir les actions que conduisent les zoos pour la préservation de la biodiversité. Le stand accueillera les zoos et leurs partenaires, impliqués ensemble dans cette mission. Scientifiques, associations de protection de la nature et directeurs de zoos viendront détailler et expliquer leurs initiatives, et les enseignements qu'ils en tirent, en particulier dans le cas des espèces menacées d'extinction dans leur milieu naturel.

Les 10 et 11 septembre, c'est dans les Espaces Générations Nature accessibles à tous gratuitement que l'AFdPZ accueillera les visiteurs de tous âges. Un atelier animé par l'AFdPZ sera consacré au trafic international d'espèces, du rhinocéros africain à la civelle française. Il s'agit de l'un des quatre plus gros trafics criminels dans le monde. Le braconnage pour le commerce illicite ne cesse de s'amplifier et représente une des causes majeures d'érosion de la biodiversité. Le public se verra proposer une présentation interactive de la problématique sur les espèces victimes du trafic y compris sur les espèces de faune française. Pour cela l'interaction et la participation seront privilégiées en permettant d'apprendre à reconnaître les espèces protégées françaises faisant l'objet de commerce illégal, d'expérimenter les différents outils utilisés sur le terrain, et de formuler son engagement pour l'avenir.

Enfin durant toute la durée du congrès (du 4 au 9 septembre), en tant qu'évènement social et culturel dans le hall 3, puis au sein des Espaces Générations Nature (du 10 au 11 septembre), une exposition photo « espèces menacées de la liste rouge réintroduites avec l'aide des zoos français » de 15 clichés inédits mettra en valeur la fragilité des espèces animales. Dans un but de sensibilisation à la disparition des espèces,

elle présentera des espèces menacées répertoriées dans la liste rouge de l'UICN, réintroduites dans la nature en France et dans le monde avec la participation des zoos : Condor des Andes, Cheval de Przewalski, Cistude d'Europe, Vautour moine, etc. Le photographe et un animateur pédagogique seront présents pour expliquer les causes de déclin de ces espèces et leurs écosystèmes et les actions de conservation associées. Après ce lancement dans le cadre du congrès, cette exposition originale partira ensuite en itinérance dans les parcs zoologiques français en 2021/2022.

Pour cette occasion exceptionnelle, nos membres et partenaires de recherche et de conservation se sont unis au sein d'une vidéo montrant leur engagement dans la préservation de la biodiversité #Tousunispourlabiodiversité. N'hésitez pas à la consulter sur :

- notre page Youtube <https://www.youtube.com/watch?v=xMLRa7P3d2M>,
- notre Facebook <https://www.facebook.com/AFdPZ/>
- ou notre site internet <https://afdmpz.org/lafdmpz-au-congres-mondial-de-luicn/>.

Dans l'attente de vous rencontrer à Marseille !

CONTACT PRESSE

Cécile

06.26.05.65.39

afdmpz@afdmpz.org

A propos de l'AFdPZ

Créée en 1969, l'Association Française des Parcs Zoologiques (AFdPZ) fédère une centaine de parcs zoologiques en métropole et outre-mer représentant 3 550 ha d'espaces verts gérés durablement. Chaque année, plus de 21 millions de visiteurs découvrent des espèces menacées élevées dans ces établissements qui s'engagent à respecter les directives du code d'éthique de l'Association. L'AFdPZ est membre de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), du Conseil d'orientation stratégique de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB), de l'Association des Musées et Centres pour le développement de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (AMCSTI) et des Associations européenne et mondiale des parcs zoologiques (EAZA et WAZA).

Plus d'information sur afdmpz.org

